



PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE PORTUAIRE – 14 JANVIER 2014

RENFORCER L'AMBITION PORTUAIRE DE LA MÉTROPOLE

Les ports, des lieux d'intermodalité au service d'un développement économique durable du territoire

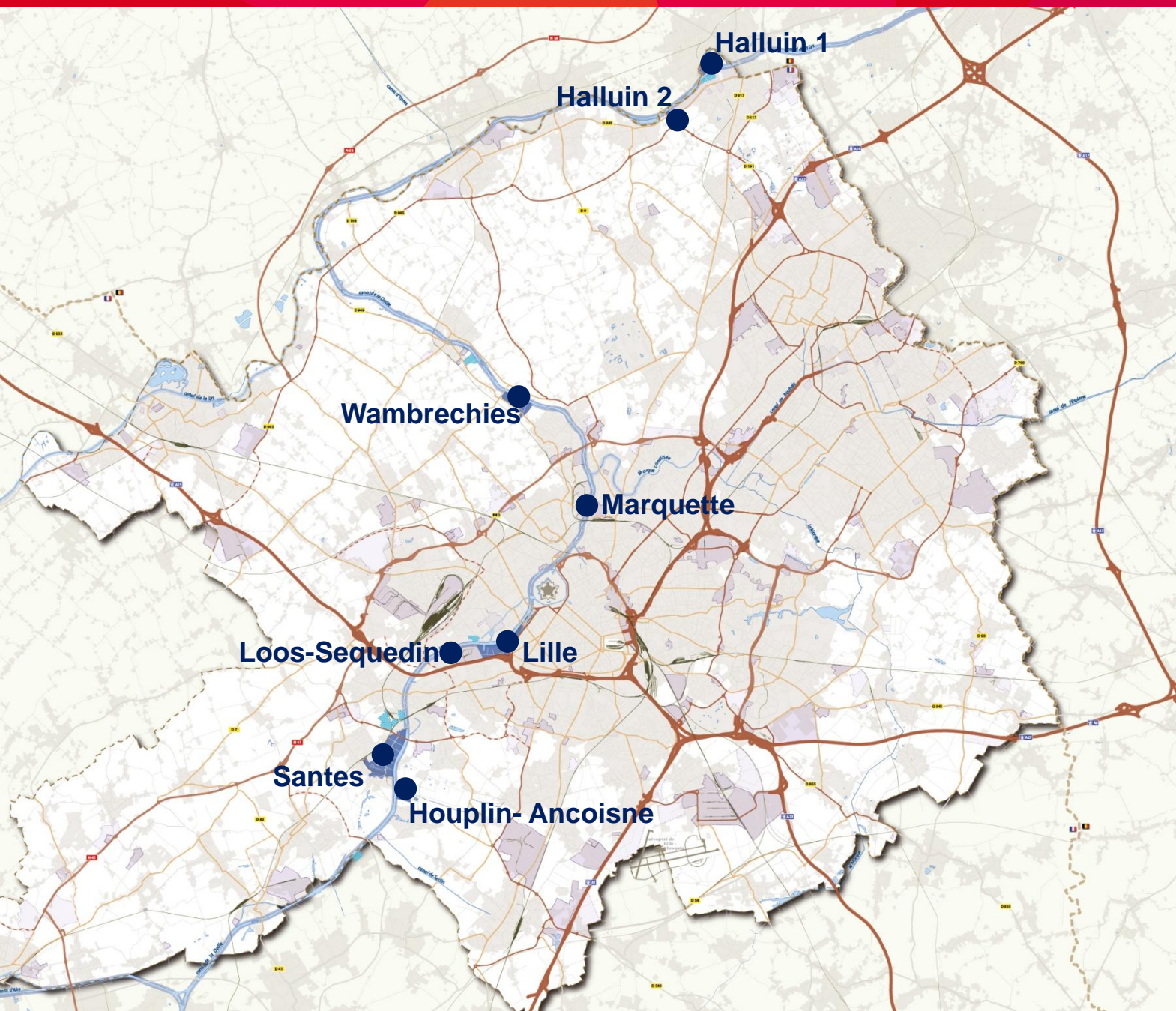
Accompagner le développement économique durable à grande échelle



➤ Les ports de Lille sont l'un des grands ports intérieurs français (avec Paris, Strasbourg, Lyon)

➤ La Deûle et la Lys, entre Halluin et Bauvin, supportent un trafic de 4,5 millions de tonnes dont 1,2 millions sont générés localement

➤ La métropole appartient au réseau fluvial nord européen ; le canal Seine Nord Europe étendra le réseau à grand gabarit au bassin parisien



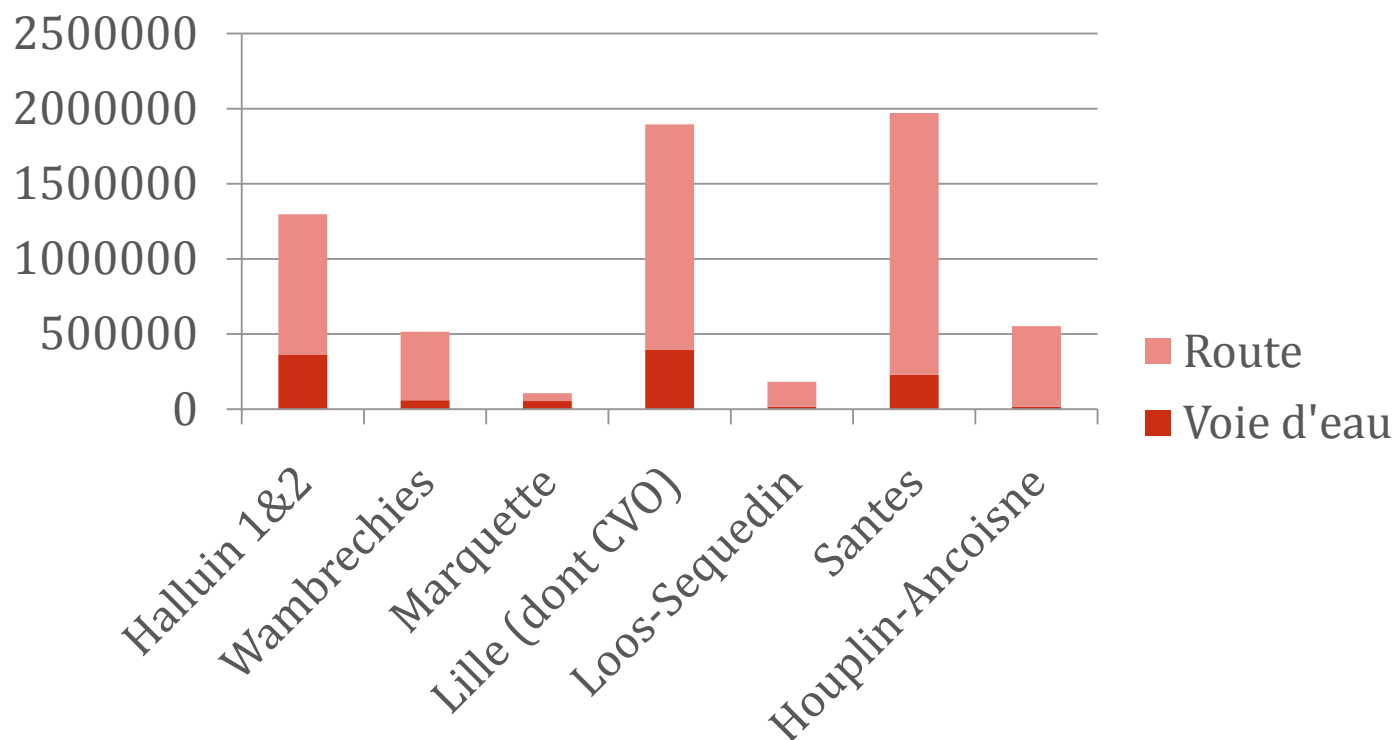
8 sites en activité, intégrés à la concession portuaire :

- Il est possible de générer davantage d'activité fluviale par le report vers la voie d'eau de flux routiers existants (sur les ports ou en dehors)

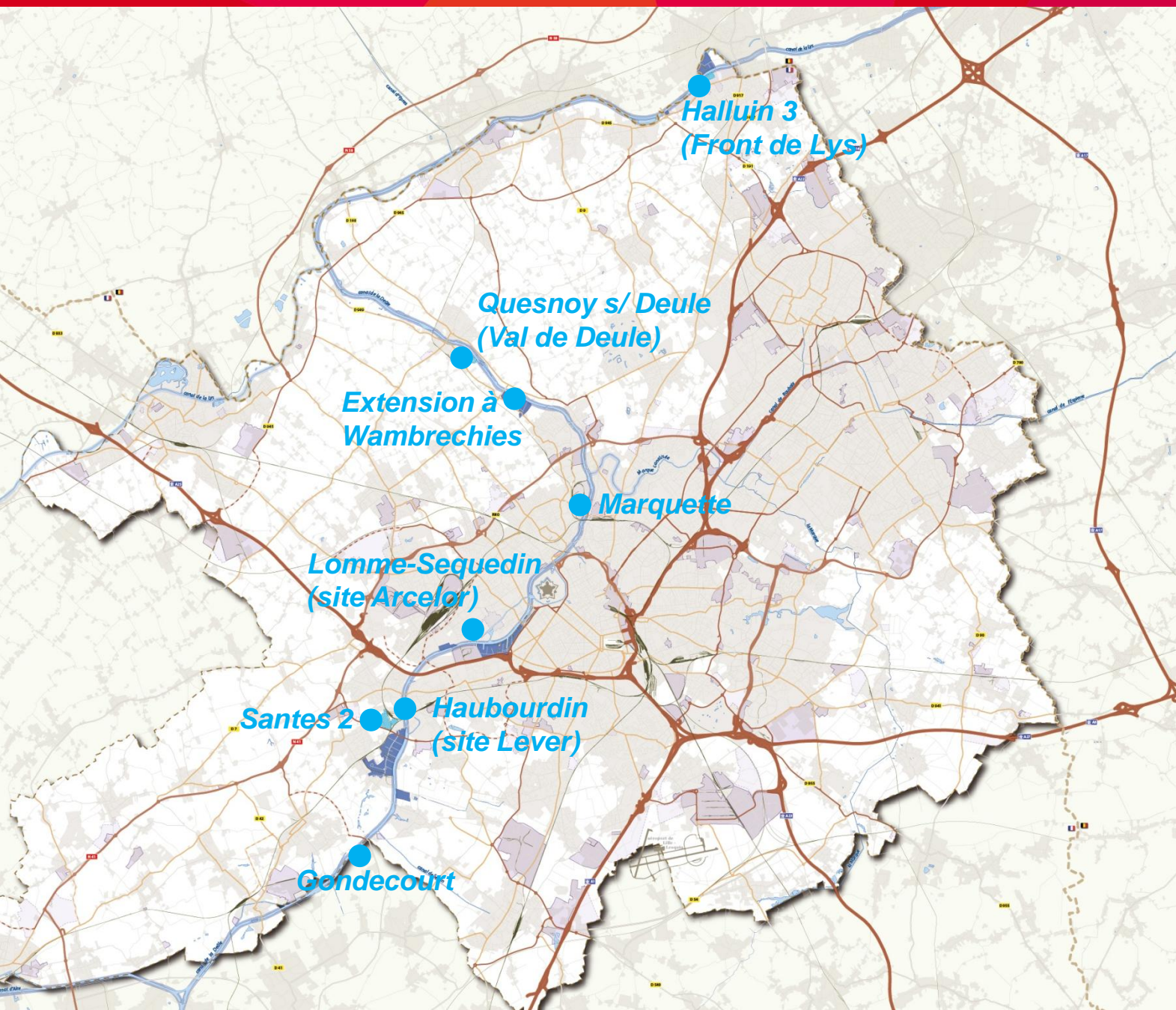
- VNF (concedant) et Ports de Lille (concessionnaire) partagent l'objectif d'atteindre 2 millions de tonnes transportées par voie d'eau sur l'ensemble des sites en 2020, contre 1,1 million de tonnes actuellement

Objectif pour ces sites : Intensifier l'usage de la voie d'eau sur les sites portuaires existants

6,5 millions de tonnes de marchandises traitées sur les ports de Lille en 2012, dont 1,1 million de tonnes par voie d'eau



La part modale du transport fluvial, aujourd'hui faible (3% à l'échelle régionale), peut augmenter : elle est par exemple de 12% en Belgique et 30% aux Pays Bas



8 sites en cours
d'examen par VNF et
Ports de Lille

- 6 nouveaux sites, dont
 - 2 déjà intégrés à la concession portuaire (Haubourdin et Santés 2)
 - 1 hors LMCU (Gondecourt)
- 2 projets d'extension à Marquette (site Rhodia) et Wambrechies

Objectif : Accompagner le développement portuaire et fluvial par la création de nouveaux sites et l'extension de sites existants

Stratégie portuaire : développer la spécialisation et la complémentarité des ports

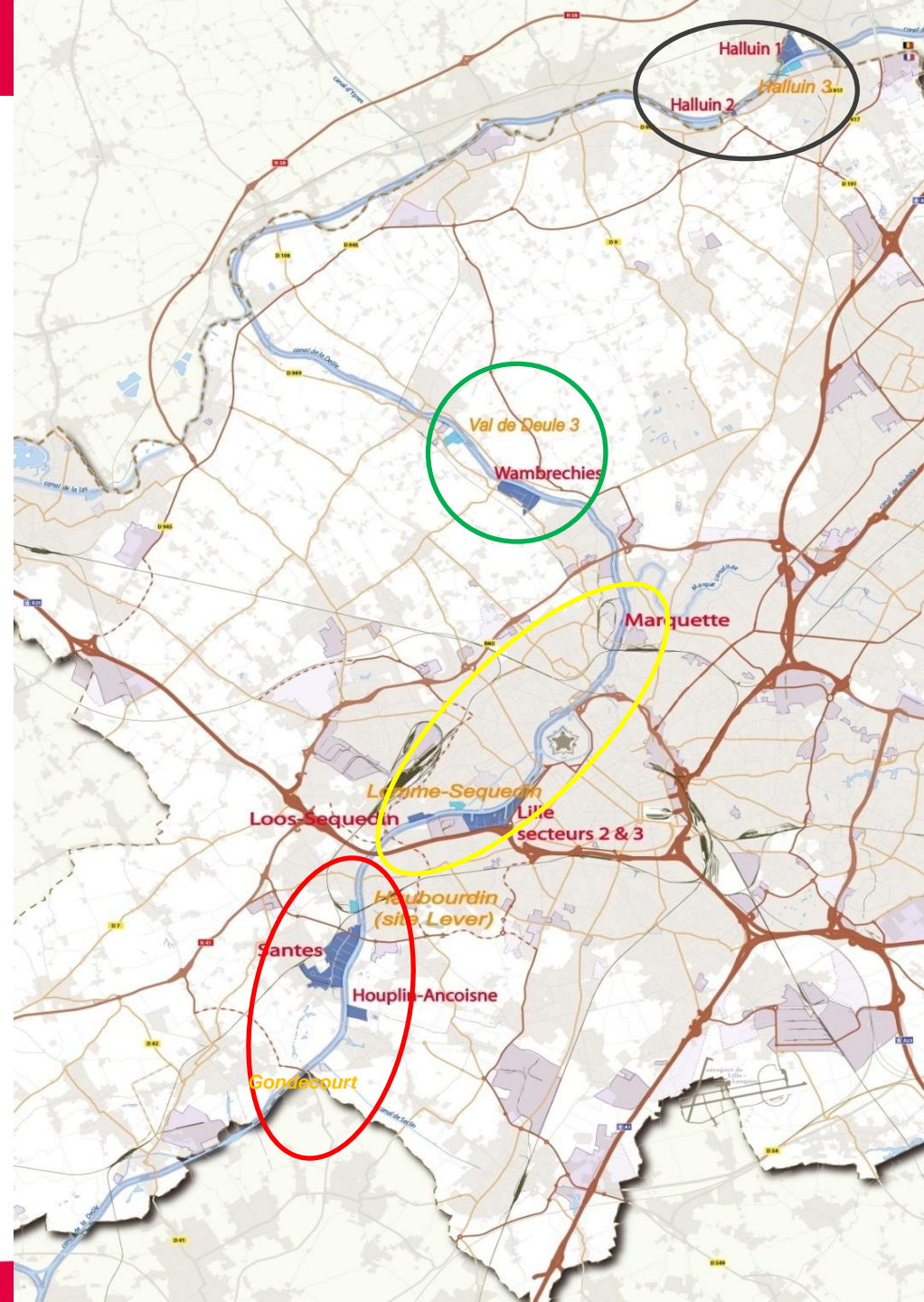
Schéma d'organisation préconisé par une étude des ports de Lille : organiser la métropole autour de 4 « pôles de développement portuaire » :

⇒ **pôle Halluin-Lys** = tourné vers la Belgique et l'Europe du Nord

⇒ **pôle Nord d'agglomération** = « parcs d'activités fluviales »

⇒ **grand port urbain de Lille** = « Pôle d'excellence fluvial et logistique urbaine »

⇒ **pôle Sud d'agglomération** = « parcs d'activités fluviales »



VERS UN PROTOCOLE VISANT LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL

La concession portuaire entre VNF et CCI-Ports de Lille est en cours de refonte.

C'est l'occasion :

- de formaliser les objectifs de Lille Métropole en matière de transport fluvial,
- de consolider la vocation portuaire des sites existants,
- et de faire aboutir les réflexions sur de nouveaux sites portuaires.